



Ruffey Infos

Janvier 2018 N° 36

Regards sur 2017...





Le fleurissement

Grâce aux bénévoles, le fleurissement s'épanouit au printemps et, cette année à l'automne :

- Avec la plantation de chrysanthèmes puis de bruyères sur le parvis de la mairie.
- Mais aussi, avec celle de roses et de pénisetum dans les massifs.

Si vous aimez les fleurs et que vous voulez participer, rendez-vous à la commission fleurissement avec vos suggestions, vos gants et votre enthousiasme.

Michel Bonin et Jean François Baéza seront vos référents.



SOMMAIRE

Editorial	page 3
Conseils municipaux	page 4
Elections	page 6
1917 et 1967	page 8
Budget	page 10
Travaux	page 11
Repères calendaires	page 14
L'école	page 18
Noël hier et aujourd'hui	page 20
Foyer rural	page 22
Vie associative	page 24
La Grange	page 25
Le Guidon Bletteranois	page 26
Don du sang et brochures	page 27
La forêt et l'ACCA	page 28
Info diverses	page 29
Etat civil	page 30
Météo 2017	page 31



2017 est une bonne année pour valoriser les associations...



2017 est une bonne année pour valoriser les associations, les activités nombreuses qui l'ont rythmée et pour anticiper le transfert de nombreuses compétences à la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

Avec les dernières réformes de l'Etat qui se sont enchaînées nous pouvons légitimement nous interroger sur l'avenir de nos collectivités.

Que faut-il penser des baisses de nos capacités d'investissement, des regroupements de villages, des compétences transférées qui enlèvent au Conseil Municipal des pouvoirs de décision et d'action ?

Ainsi, pour les évoquer, les compétences liées à l'eau et à l'assainissement (transfert au 01/01/2020), celles liées à l'entretien de nos rivières (01/01/2018), celles liées aux zones d'activité économique, celles liées à la gestion des équipements sportifs ou à l'entretien de la voirie. Et ce, alors que les habitants de ces villages demandent toujours autant et même davantage de services publics.

Les élus confrontés à toutes ces questions accepteront-ils toujours de s'engager avec confiance ?

Les réponses sont sans doute dans la nécessité de savoir s'adapter, de savoir résister parfois, malgré les vents contraires, d'accepter que les prises de décision s'éloignent tout en développant plus de proximité avec les hommes et les femmes qui composent ces villages.

La nouvelle communauté, forte maintenant de ses 56 communes, apprend à se connaître à une autre échelle. Avec l'espoir qu'un projet de territoire axé sur les richesses de la ruralité et du patrimoine, sur les échanges, sur les équilibres à trouver, avec l'espoir que ce projet dynamise, structure notre entité et lui confère une certaine équité territoriale.

Quant aux associations et aux activités de cette année, vous pourrez découvrir leur vitalité et leurs richesses dans ce bulletin.

A Ruffey, malgré ce contexte particulier le Conseil Municipal poursuit une politique d'investissements raisonnés :

- œuvrant toujours pour la vitalité de son école : nous avons gardé quatre classes qui comptent désormais 84 enfants. Pour la rentrée 2018, parents et enseignants

ont voté pour un retour à la semaine de 4 jours (même si unanimement ils ont plébiscité les TAP) ;

- œuvrant encore pour l'amélioration de la voirie : nous avons enfoui les lignes aériennes rue Lecourbe; les canalisations d'eau qui étaient en amiante seront changées par le SIEA, les trottoirs seront élargis ; nous avons amélioré l'accès aux écoles, relooké le champ de foire, facilité l'accès aux entrées de l'église ;

- œuvrant sans sacrifier les données environnementales avec une approche du zéro pesticide ;

- œuvrant pour que la culture reste une vraie donnée avec des manifestations auxquelles nous souhaiterions que la majorité des habitants participe...

Bien sûr, c'est le rôle d'un Conseil Municipal ; c'est peut-être aussi celui des habitants quand ceux-ci s'investissent heureusement dans les associations ou quand ils prennent des initiatives individuelles pour animer ou embellir leur rue. La fête des voisins rue d'Oisenans fut une belle réussite comme le fut l'engouement pour le feu d'artifice de la kermesse.

Combien étions-nous à cette fête ? beaucoup...

Et combien sommes-nous d'habitants à Ruffey ?

Pour répondre à cette question, du 18 janvier au 17 février 2018 il y aura un recensement de la population. Je sais que vous accueillerez avec le sourire les agents recenseurs.

Quelques mots pour remercier encore le personnel de la commune qui parfois doit surmonter des ennuis de santé et qui toujours travaille avec conscience dans son domaine de responsabilités.

Chacune, chacun, à la mesure de ses moyens et de son temps, peut participer à la vitalité et à l'entretien de son village. Les initiatives qui visent au mieux-être collectif sont toujours les bienvenues.

Avec raison et optimisme, je vous souhaite à tous, en mon nom et en celui des membres du Conseil Municipal, une belle année 2018.

Evelyne PETIT, Maire



Séance du 8 Février

Devis SIEDEC effacement de réseaux :

Le devis pour l'effacement des réseaux basse tension et télécom sur la portion du Pont Neuf à l'immeuble Lebrasseur (rue Lecourbe) et immeuble Lescure (rue Neuve) s'élève à 121 286 € TTC dont 49 144 € à charge de la commune.

Le conseil municipal approuve l'avant projet et autorise Mme le Maire à signer le plan de financement.

Poste d'agent technique polyvalent :

Après discussion, le CM décide de lancer un appel à candidature pour un poste à 35 h.

Une commission est nommée pour examiner les candidatures.

Local stockage :

Refuse le projet de local de stockage sur le champ de foire, destiné au matériel du Foyer Rural par 8 voix contre (4 pour et 1 abstention).

4ème classe :

L'ouverture (provisoire) de la 4ème classe n'est pas confirmée pour la rentrée 2017. Un comptage aura lieu en septembre.

Voirie :

Suite à la demande de la Commune, la Communauté de Communes fera la route qui traverse le Champ de Foire.

Commissions de la C.C. Bresse Haute Seille :

La Commune sera représentée dans les commissions Tourisme (E. Billet), Base de loisirs et Environnement (M. Bonin), Economie et Aménagement du territoire (E. Petit), Voirie (D. Urbain), Enfance, jeunesse et culture (N. Villeret).

Séance du 10 Mars

Approbation du compte administratif 2015 :

Approuve le compte administratif qui présente comme suit :

Fonctionnement : dépenses : 380 287 € ;

recettes : 538 865 € ; solde : + 158 577 €

Investissement : dépenses 213 930 € ; recettes : 226 929 € ; solde : 12 999 €

Soit : 158 577 € + 12 999 € = 171 576 €

Report exercice 2015 : 8 098 €

Total cumulé 31/12/2015 = 179 674 €.

PLU : ravalement de façades et démolition :

Décide de soumettre les travaux de ravalement de façades et de démolition au régime de la déclaration préalable.

Zonage assainissement non collectif :

Approuve le zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune.

Taxe d'affouage parcelles 9 et 37 :

Fixe la taxe d'affouage sur la parcelle 9 à 92 € et sur la parcelle 37 à 100 €.

Séance du 23 Mars :

Investissements 2017 :

Seront notamment prévus : enfouissement réseaux (49 144 €), vitraux de l'église (38 322 €), l'installation de 5 bornes d'incendie à Bard (12 000 €), radars pédagogiques (6 412 €), adduction d'eau rue St Christophe et bornes incendie (17 448 €), travaux en forêt (19 857 €) + (non encore chiffrés) : aménagement Champ de Foire, crépissage alambic à Bard, réfection mur de l'enceinte de la mairie (limite propriété Brusa).

Séance du 31 Mai :

Taux des taxes 2017 :

Décide de ne pas modifier le taux des 3 taxes (sachant que les bases sont augmentées chaque année par l'état) :

- taxe d'habitation : 8.85 %

-taxe foncier bâti : 17.46 %

-taxe foncier non bâti : 25.78 %

Budget 2017 :

Approuve (par 13 voix et 1 abstention) le budget présenté pour 2017 s'équilibrant en recettes et dépenses à 677 603 € pour le

fonctionnement et 476 261 € pour l'investissement.

Embauche de l'agent polyvalent :

Après entretien avec 4 personnes, la commission a retenu la candidature de M. Christian Lyzwa, actuellement employé de la commune d'Arlay.

Séance du 5 Mai :

Subvention exceptionnelle Foyer Rural :

Pour marquer le 70ème anniversaire du Foyer Rural, décide de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 1 200 € destinée au feu d'artifice.

Travaux :

A la suite des travaux d'enfouissement de réseaux rue Lecourbe, le Syndicat des Eaux de Bletterans procédera au renouvellement de la conduite d'eau potable (actuellement en amiante-ciment). La chaussée pourra donc être refaite et les trottoirs réaménagés en 2018.

Séance du 9 Juin :

Transformation de poste :

Décide de transformer le poste de rédacteur principal en celui d'attaché territorial suite à la proposition de promotion interne du secrétaire de mairie, Alain Bonnin.

Cartes jeunes :

Constatant que certaines cartes jeunes, payées par la commune, n'étaient pas retirées,

Décide de fixer une participation de 2 € pour la délivrance d'une carte jeune pour les habitants âgés de 13 à 24 ans (par 8 voix, 5 voix contre).



Séance du 30 Juin :

Election des délégués aux élections des Sénateurs (élections le 17 septembre) :

Sont élus :

Titulaires : Evelyne Petit, Jean François Michel, Jean Claude Marteau

Suppléants : Hervé Rome, Guy Jeandot, Emmanuel Billet.

Demande de subvention sur travaux de voirie :

Sollicite une subvention de 20 % auprès du Conseil Départemental sur un devis de 17 657 € HT pour l'aménagement du Champ de Foire, la Place de la Mairie, le prolongement en enrobé de la rue de la Levée et l'accès à l'église.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Bonnefoy sur la base des prix obtenus par la Communauté de Communes.

Subvention A.C.C.A. :

L'association des chasseurs a effectué une corvée pour l'entretien du périmètre de la forêt communale aux Rouchons. Une subvention de 480 € lui est accordée (l'ONF présentait un devis de 1 600 €).

Séance du 4 Septembre :

Demande de subvention sur travaux de maçonnerie :

Sollicite une subvention de 20 % auprès du Conseil Départemental pour les travaux de maçonnerie suivants :

- maison communale de Bard : 6 220 € HT (Ent. Vittori)

- mur mitoyen Mairie : 5 714 € HT (Ent. Noël).

Aire de Grand Passage :

Le Tribunal Administratif de Besançon a donné raison à la Commune sur l'arrêt interruptif de travaux du Maire, contesté par M. le Préfet et le Président d'ECLA. Ceux-ci ont 2 mois pour faire appel auprès de la Cour de Nancy.

Rentrée scolaire :

L'effectif est de 85 élèves. Une 4ème classe (provisoire) est ouverte.

Aménagement rue Lecourbe :

Le projet d'aménagement est présenté au Conseil. Le montant estimatif des travaux s'élève à 171 000 € HT ; le Conseil Départemental prendrait à sa charge le rabotage de la route et le revêtement en enrobé.

Séance du 13 Octobre :

Approbation complémentaire du P.L.U. :

Le Conseil approuve les modifications apportées au PLU prenant en compte les remarques de M. le Préfet.

Règlement d'affouage 2017 :

Approuve le règlement d'affouage pour la campagne 2017-2018 sur les parcelles 27 et 34 ; 10 ; 30.

Destination des coupes de bois 2018 :

Conformément au Plan d'Aménagement, les coupes 2018 porteront sur les parcelles 12 et 35 (affouage) et 40 - 42 (résineux).

Règlement salle polyvalente :

Le Conseil approuve le nouveau règlement de la salle polyvalente. Les principales modifications concernent la location aux associations.

Séance du 24 Novembre :

Recensement de la population :

Le recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018. Cette opération est réalisée tous les 5 ans. Deux agents recenseurs seront recrutés.

Taxe d'affouage :

Fixe la taxe d'affouage des parcelles 27 et 34 à 67 € (34 affouagistes).

Aménagement rue Lecourbe :

Il est proposé la création de trottoirs confortables et de trois sens alternés afin de ralentir la circulation. Le montant estimatif des travaux s'élève à 181 500 € HT (comprenant les travaux pris en charge par le Conseil Départemental),

Le Conseil accepte le projet par 7 voix (5 voix contre et 2 abstentions) et autorise Mme le Maire à lancer les appels d'offre.

Rythmes scolaires :

Les communes doivent se positionner sur le retour (on non) à la semaine scolaire de 4 jours.

Le Conseil d'Ecole (4 parents élus, 4 enseignants, Mme le Maire) s'est prononcé pour le retour à 4 jours (par 7 voix contre 2).

Le Conseil Municipal valide ce choix et le retour aux 4 jours avec les horaires suivants : 8 h 30 - 12 h ; 14 h - 16 h 30.

Syndicat du Bassin de la Seille :

Suite à la loi NOTRE, la compétence « gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations » revient aux Communautés de Communes à partir du 1er Janvier 2018.

Le Syndicat Intercommunal du Bassin de la Seille sera donc dissous à cette date.

Retrouvez l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux et communautaires sur

<http://ruffeysurseille.fr>



Elections



*2017
une année de vie
démocratique !*

Elections présidentielles : premier tour le 23 avril 2017

	Ruffey	% des inscrits	France
Inscrits	573		47 582 183
Abstentions	80	13.96%	22.23 % des inscrits
Votants	493	86.04%	77.77 % des inscrits
Blancs	7	1,22%	1,39% des inscrits
Nuls	3	0,52%	0,61 % des inscrits
Exprimés	483	84.29%	75.77 % des inscrits

Liste des candidats	Voix Ruffey	% Exprimés Ruffey	% Exprimés France
Mme Marine LE PEN	135	27,95	21.30
M. Jean-Luc MÉLENCHON	94	19,46	19.58
M. Emmanuel MACRON	93	19,25	24.01
M. François FILLON	87	18,01	20.01
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	25	5,18	4.70
M. Benoît HAMON	20	4,14	6.36
M. Jean LASSALLE	14	2,90	1.21
M. François ASSELINEAU	6	1,24	0.92
M. Philippe POUTOU	4	0,83	1.09
Mme Nathalie ARTHAUD	3	0,62	0.64
M. Jacques CHEMINADE	2	0,41	0.18

Deuxième tour le 7 mai 2017

	Ruffey	% des inscrits	France
Inscrits	573		47 568 693
Abstentions	86	15.01%	25.44 % des inscrits
Votants	487	84.99%	74.56 % des inscrits
Blancs	52	9.08%	6.35 % des inscrits
Nuls	16	2.79%	2.24 % des inscrits
Exprimés	419	73.12%	65.97 % des inscrits

Liste des candidats	Voix Ruffey	% Exprimés Ruffey	% Exprimés France
M. Emmanuel MACRON	230	54.89	66.10
Mme Marine LE PEN	189	45.11	33.90



Elections Législatives : premier tour le 11 juin 2017

	Ruffey	% des inscrits	1ère circonscription
Inscrits	573		65 429
Abstentions	238	41,54%	46 % des inscrits
Votants	335	58,46%	54 % des inscrits
Blancs	9	1,57%	0,93 % des inscrits
Nuls	2	0,35%	0,33 % des inscrits
Exprimés	324	56,54%	52,75 % des inscrits

Liste des candidats	Nuances	Voix Ruffey	% Exprimés Ruffey	% Exprimés 1ère circonscription
Mme Danielle BRULEBOIS	REM	125	38,58%	35,54%
M. Jean-Paul ECARD	FN	51	15,74%	12,38%
M. Gabriel AMARD	FI	48	14,81%	14,21%
M. Cyrille BRERO	LR	35	10,80%	17,73%
M. Marc-Henri DUVERNET	SOC	27	8,33%	10,42%
M. Gilles MORICONI	DLF	16	4,94%	3,51%
M. Benjamin MARRAUD DES GROTTES	DVD	12	3,70%	2,93%
M. Gérard DOBELLI	ECO	6	1,85%	1,52%
M. Alain JANNIAUX	DIV	2	0,62%	0,52%
Mme Johanne MOREL	EXG	2	0,62%	0,68%
M. Michel LAPIERRE	DVD	0	0%	0%
M. Ramazan IPEK	DIV	0	0%	0,54%

Deuxième tour le 18 juin 2017

	Ruffey	% des inscrits	1ère circonscription
Inscrits	573		65 422
Abstentions	275	47,99%	52,87 % des inscrits
Votants	298	52,01%	47,13 % des inscrits
Blancs	33	5,76%	4,50 % des inscrits
Nuls	8	1,40%	1,70 % des inscrits
Exprimés	257	44,85%	40,93 % des inscrits

Liste des candidats	Nuances	Voix Ruffey	% Exprimés Ruffey	% Exprimés 1ère circonscription
Mme Danielle BRULEBOIS	REM	163	63,42	57,88
M. Cyrille BRERO	LR	94	36,58	42,12



L'année 1917 en conseils municipaux

Du 18 février au 22 décembre, cinq conseils seulement sont tenus dans l'année (dont 3 séances extraordinaires) et peu de conseillers sont présents auprès du maire : **Mr Maguenoz**.

Sans doute est-ce dans ces constats qu'il faut établir des liens avec la grande guerre. Car les affouages, l'exploitation de la forêt, le budget bien sûr constituent les thèmes essentiels des débats.

Quelques délibérations méritent cependant un éclairage particulier.

La **N° 610** indique que 20 francs seront alloués aux soldats tuberculeux.

La **N° 614** permet de dégager un excédent de recettes de 6378,38 francs au CA de l'année 1916.

La **N° 617** fixe la taxe d'affouage comme suit,

<i>Salaire des gardes forestiers :</i>	496 F
<i>Frais généraux :</i>	300 F
<i>Frais d'exploitation et travaux :</i>	260 F
<i>Contribution main-morte des bois :</i>	1963 F
<i>(biens inaliénables)</i>	
<i>Timbre et confection du rôle d'affouage :</i>	8,5 F
	3000,50 F

La **N° 621** dit : « vu la société formée par la caisse centrale mutualiste de Franche-Comté et du territoire de Belfort pour secourir les orphelins de guerre, verse la somme de 30 francs inscrite au budget additionnel . »

La **N° 622** dit : « attendu que la société d'assurance mutuelle du Jura rend des services aux cultivateurs de Ruffey, vote à la dite société une subvention annuelle de 150 francs inscrite au budget additionnel 1917. »

Des montants qui permettent de comparer les choix au vu de l'excédent des recettes.

La **N° 624** désigne les ateliers publics pour la distillation des produits de la vigne : récolte de 1917. (conseil du 13 octobre)
Les alambics des propriétaires dont suivent les noms, sont dans les conditions requises :

Henry Acide, Henry Osias, Large Francisque, Maclet Alphonse, veuve Grelet-Rossi, Maguenoz, Petot Francis, Drouillot, Maguenoz Alfred, Pommier Louis, Nicolat Elisée, Bœuf Ernest et Mme Mignerot : soit 13 alambics !

Quant à la **N° 627**, elle interroge ...

« considérant que la bonne de la classe enfantine jouit d'un salaire modeste s'élevant à 300 francs seulement ; vu la cherté de la vie,

Vote une indemnité à titre de cherté de vie, de 60 francs à la bonne de la classe enfantine; somme à prélever sur les fonds libres de l'exercice 1917. »

La **N° 628** « accorde en principe l'allocation aux femmes en couche, à dater du jour de l'accouchement à madame **Bruchon** Berthe née **Pommier** cultivatrice à Ruffey, et à mesdames **Félix** Pierre, **Jouans** Marius et Mademoiselle **Guillemin** Julien, 28 jours avant l'accouchement.

Ces 3 dernières ayant formulé leur demande respective avant l'accouchement, il a été possible de leur donner satisfaction. »

Enfin la **N° 629** arrête « le rôle d'affouage au nombre de 296 affouagistes, fixe la taxe au chiffre de 9 francs par feu et décide que le partage aura lieu par feu ; le montant du rôle à dresser ultérieurement s'élèvera à la somme totale de :

$$296 \times 9 = 2664 \text{ francs}$$

Nombre de ces différents points sont toujours à l'ordre du jour de nos conseils...et passionnent nos conseillers !



L'année 1967

29 / 01 / 67 > 26 / 11 / 67 ; 12 séances de CM.

Cette année-là...

La confection du budget primitif, le compte administratif, la gestion de la forêt : vente de futaies « aux Rouchons », demande d'intervention de l'ONF pour les travaux d'entretien et de commercialisation des produits, martelage, estimation ; la reprise de nombreuses concessions abandonnées au cimetière, nourrissent abondamment les séances.

Cependant, relevons que :

Le 26/02, le conseil délibère un programme d'amélioration du service scolaire pour :

- Un tableau pivotant : montant de **200 F**.
- Des livres de bibliothèque et un abonnement à Biblio-bus :

130 F.

- Jeux éducatifs : **30 F**.

Le 2/04, il réajuste le traitement des employés communaux à compter du 1/03/67 :

- Le cantonnier : traitement brut mensuel (8ème échelon) **691,66 F**
- La secrétaire de mairie (2ème échelon) **345,03 F** (soit 45% du mensuel brut de **766,75 F**)
- Le garde – champêtre : **185 F**
- La femme de service : **83,60 F**

Mais nous ignorons combien d'heures ils travaillaient dans la semaine...

Le CM délibère également sur les subventions :

par exemple, **510 F** sont alloués au foyer rural

390 F à la coopérative scolaire

50 F à la société de chasse

450 F aux sœurs garde-malades (Lesquelles résidaient alors dans la maison actuellement occupée par Mr et Mme Bathrez, quai de la seille.)

10 F à la lutte contre la tuberculose, etc...

Le 30/04, le CM considère déjà :

« que le pont situé sur le chemin du Gravier n'est plus apte à supporter de lourdes charges ; il décide d'interdire le passage des poids lourds sur ce chemin et demande à monsieur le Maire de bien vouloir prendre un arrêté. »

Le 28/05, le CM alloue un salaire mensuel brut de **450 F** à Mme Menain qui se charge de la garderie infantile ; il décide que les familles verseront **10 F** par mois et par enfant pour participation aux frais.

Dans la même séance, le conseil approuve le devis qui se monte à la somme de **343,61 F** pour réparer les dégâts causés par la foudre à l'installation électrique du clocher.

Au réel, le coût sera finalement de **1572,25 F**.

Le 13/08, le CM approuve la demande au service des Ponts et chaussées de « rechargement cylindré et couche de scellement sur les voiries communales suivantes : rues St Aignan, Beugnies (rue de la levée), Borgne et chemin des Bourgeons » pour un montant approximatif de travaux de **7300 F**.

Et « de l'exécution d'un tapis d'enrobés rouges sur la montée au monument aux morts » ; coût estimé : **6000 F**.

Le 9/09 Monsieur Roux Henri est nommé directeur de 2 classes à l'école géminée de Ruffey (jumelée) en remplacement de Mme Landré.

Madame Roux est nommée institutrice adjointe en remplacement de Monsieur Jeunet Jacky, militaire.

Et le 10/09 « Mr Renard André est chargé de faire rentrer sans tarder le bois des écoles avant la pluie. »

Des délibérations qui nous donnent de bons repères dans le temps et dans l'espace de notre territoire.

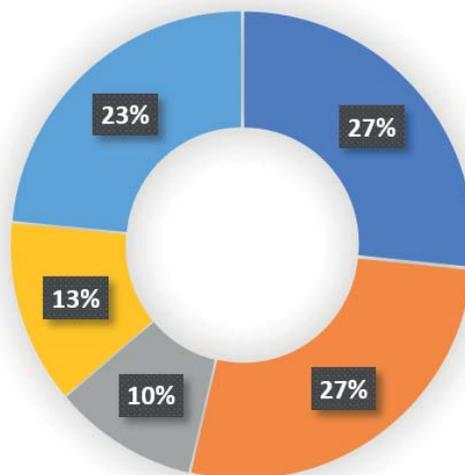
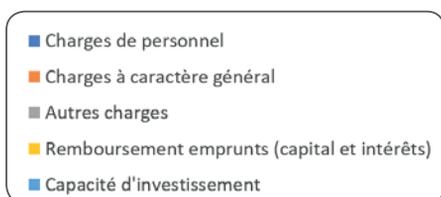


Une année 2017 en compte administratif

Dépenses de fonctionnement et ses différentes charges

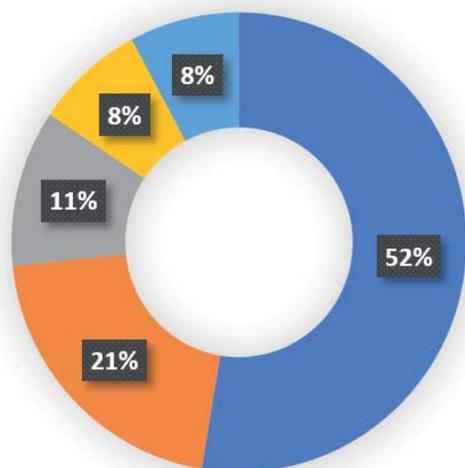
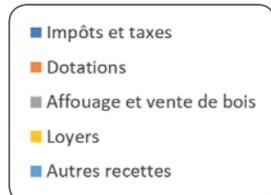
Total : 508 233 €

Charges de personnel	134 605
Charges à caractère général	137 339
Autres charges	50 963
Remboursement emprunts (capital et intérêts)	64 664
Capacité d'investissement	120 662



Recettes de fonctionnement Total : 508 233€

Impôts et taxes	267 481
Dotations	105 095
Affouage et vente de bois	55 975
Loyers	39 577
Autres recettes	40 105



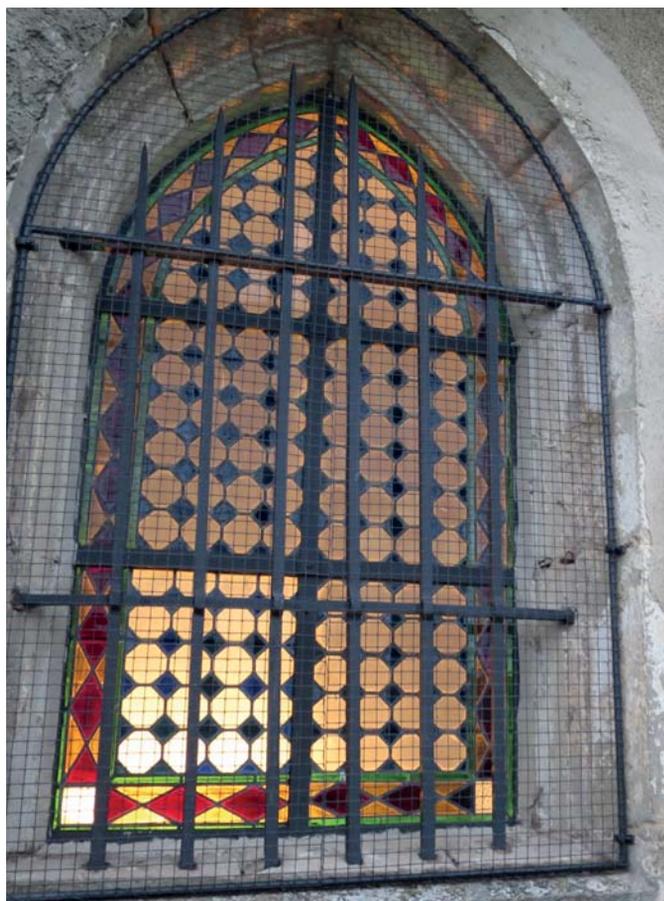
Investissements année 2017	Coût total des travaux TTC	Reste à charge commune	Part commune	
Enfouissements	121 286	49 144	41%	Subventions SIDEC
Vitraux église (phase 2)	45 235	15 817	35%	Subventions: DRAC 20% du HT, Conseil départemental de 20% du HT et subvention sénateur Barbier de 6919€
Entretien forêt	23 861	19 844	83%	
Voirie rue de la levée, église, mairie et champ de foire	21 308	14 282	67%	Subvention départementale ESTJ de 3531€
Adduction eau SIEA rue St Christophe	20 938	17 448	83%	
Reprise PLU	8 394	7 017	84%	
Radars	6 412	3 731	58%	Subvention amende de police de 1629€
Photocopieur école	2 723	2 276	84%	
Chaises et tables salle des associations et meubles bibliothèque	1 676	1 401	84%	
Défibrillateur	1 174	981	81%	
Divers (études et matériel)	10 307	8 616	84%	
Totaux	263 313	140 557	53%	

Reste à charge commune : somme restante après subventions et récupération d'une partie de la TVA (16,404% du TTC)

Travaux de voirie



Bicouche sur le sentier de l'église pour un meilleur accès à ses portes (photo avant travaux).



Réfection des vitraux de la face Nord (les plus abimés), remplacement des anciennes protections par des grillages (2ème tranche).



Au champ de foire : petites touches de modernité par la reprise de l'enrobé (CCBHS), la pose de bordures, le prolongement du parking devant l'ancienne poste, la création d'un petit massif.



Reprise en enrobé du trottoir devant la maison de Mr et Mme Gandelin (sur la partie de l'ancien poste d'essence) et dans le prolongement de la rue de la Levée : deux riverains n'étaient pas desservis.



Enfouissement des réseaux : électricité, éclairage, téléphone rue du général Lecourbe (du pont neuf à la maison Michaud) et sur une petite partie de la rue Neuve.



En parallèle le SIEA (syndicat des eaux de Bletterans) réalise le remplacement des canalisations d'eau potable (d'amiante-ciment en fonte) et contrôle caméra des canalisations d'eau pluviale.



A la suite des travaux de l'année 2016, amélioration des 2 accès aux écoles par un enrobage à l'Ouest, un bicouche à l'Est avec reprise et délimitation des 2 massifs triangulaires

Autres travaux

Installation de 2 radars mobiles

Reprise de l'avant couvert du bâtiment de l'alambic à Bard (en régie)

Enfouissement par ENEDIS de la ligne moyenne tension sur le chemin du Bourbouillon (aux vignes).



27 repères calendaires 2017

13 Janvier
Vœux du maire.



22 Février
Carnaval des enfants.

18 Février
Repas de l'association des chasseurs.

8 Avril
Matinée nettoyage de la commune.



19 Mars
Repas de la FNACA à Ruffey : trois hommes sont médaillés dont monsieur Verjus notre ancien fromager.



8 Mai
Cérémonie 1945 à 2017, 72 ans sont passés...



3 Juin
Fête de « l'étang aux pêcheurs » à Ruffey ; animée par les adhérents de la Seille Jurassienne.

4 Juin
Puces culturelles sur la rive droite de la Seille ; prix cycliste de Ruffey sur la rive gauche.





23 Juin
Représentation de l'harmonie de Voiteur sur le parvis de la mairie.



24 Juin
Fête de la musique, avec la vente à l'église des membres de la chorale de Lons, avec le chef de chœur : Madame Fassel-

30 Juin
Fête de l'école, fête des élèves.



7 Juillet
Un double spectacle offert par le colombier des arts : « la boîte à gants », pour les enfants et par le moulin de Brainans avec le concert des « Black Lilies » : deux belles réussites qui ont enchanté spectateurs et auditeurs dans le cadre magnifique du parc de la mairie.



8 Juillet
Inauguration de la boucherie

8 Juillet
Les vitraux de l'église sont tous restaurés : ils sont inaugurés le dimanche matin tandis que la boucherie ouvrirait ses portes aux clients impatients.



21 Juillet

Fête des voisins de la rue d'Oiseans ; une soirée mémorable, à renouveler...



25 Juillet

Une projection toujours aussi prisée de courts métrages en plein air organisée par la municipalité.



13 Août

Le foyer rural fête ses 70 ans : kermesse, feu d'artifice et bal rythment cette journée.



17 Septembre

Journée du patrimoine au prieuré Saint Christophe : l'artiste invite Agnan Kroischvili anime à merveille ce lieu

21 Octobre

Cérémonie des corps du CDOS

22 Octobre

Repas paroissial à Ruffey et une ambiance très chaleureuse.

01 Novembre

Un cimetière fleuri aux couleurs du bel automne.





11 Novembre
100 ans et une guerre toujours dans les mémoires tant de familles ont été touchées.



13 Novembre
Remise des prix aux bénévoles sportifs du département : que de gens dévoués !



18 Novembre
Bal folk porté par le groupe Kadarach de Besançon qui a enchanté petits et plus grands : un beau succès car tout le monde a dansé. Merci la CCBHS !



26 Novembre
Le repas de ceux qui sont nés en 1947 et avant ! les étoiles étaient en cuisine et dans les yeux des convives, le tout au son de l'accordéon. Les babyboomers arrivent



2 Décembre
Illumination du village par les bénévoles.



16 Décembre
Le père Noël s'est arrêté à l'école de Ruffey.



16 Décembre
Les marrons d'Ardeche ont remonté vers l'Est pour annoncer Noël et les frimas !



A l'école pour...

... s'ouvrir à la culture

Classe de Maternelles



En visitant des expositions :

En juin, les élèves de CE1-CE2 ont visité le musée d'archéologie de Lons le Saunier et ils ont pu découvrir une exposition temporaire : « Bric à brac pour les dieux ? », des « tas » d'objets métalliques (bijoux, outils) de l'âge du bronze qui avaient été enterrés probablement comme offrande aux dieux.

En assistant à des spectacles :

En octobre, les élèves de maternelle (PS-MS-GS) ont assisté au spectacle « le bel oiseau » (Cie des 3 chardons) avec les maternelles de Larnaud, Villevieux et Bletterans.

Puis, le 7 décembre, les écoles de Bletterans nous ont accueilli pour assister à « Sim Salabim », un spectacle sur le thème de la magie de Noël. Merci aux enseignants de Bletterans et aux « P'tits Ruffeysiens » qui ont financé intégralement le spectacle pour les 4 classes.

... le plaisir de lire

Classe de GS et CP



Apprendre à lire, l'enjeu principal du Cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux, est un moment important de la vie de l'enfant. Il découvre le plaisir de lire seul, de devenir grand et autonome.

La classe de GS-CP, comme les autres classes de l'école, emprunte tout au long de l'année scolaire des livres à la bibliothèque de la commune de Ruffey-sur-Seille, située idéalement à côté de la cour d'école.

Cela encourage les élèves à s'investir dans cet apprentissage long et rigoureux. Les lectures en classe, mais aussi le soir, permettent aux enseignants, aux parents et aux enfants de se rendre compte des progrès réalisés dans ce domaine. Ils permettent aussi de passer un moment privilégié ensemble.

A l'école pour...

... grandir

Classe de CE

Nous sommes, cette année, dans la classe, 19 élèves : 13 CE1 et 6 CE2.

Pendant la première période de l'année scolaire, nous nous sommes régulièrement entraînés en endurance pour préparer le cross du collège de Bletterans.

Ainsi, le vendredi matin 17 novembre 2017, nous nous sommes rendus au collège avec nos camarades de CM.

Nous avons beaucoup apprécié cette matinée et lors de la course des CP, CE1 et CE2, nous nous sommes donnés à fond !

Anatole (CE1) est arrivé 4ème parmi 143 coureurs !

Après la course, on nous a servi un petit chocolat chaud et une part de gâteau.

En cette fin d'année, nous préparons activement le marché de Noël qui aura lieu dans notre classe le samedi matin 16 décembre : on trace, on découpe, on colle, on dessine, on peint, on assemble, on décore : de vrais lutins ! Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et bon début d'année 2018 !



... être solidaires

Classe de CM

La classe de CM1 CM2 s'est inscrite à un projet qui se nomme Récylum.

Ce projet consiste à réaliser des défis sur le thème du recyclage des ampoules. Lorsque 1000 défis seront réalisés par différentes classes de France de l'électricité sera fournie dans des pays pauvres. La classe de CM de Ruffey a choisi 3 défis Lumi'art Lumi'ville et Lumi'Presse.





Temps intergénérationnel du lundi après midi à Ruffey-sur-Seille

Texte écrit à partir des échanges entre les personnes âgées et les enfants, la parole de chacun a été prise en compte, les dessins ont été réalisés par les enfants.

Noël d'hier et d'aujourd'hui

-Dis mamie, c'était comment Noël quand tu avais mon âge ? Est-ce que tu décorais ta maison comme je suis en train de le faire, est-ce que tu mettais des guirlandes, des boules sur un sapin, est-ce que tu mettais de la neige sur les vitres avec des pochoirs ?

-Et bien non mon petit, c'était différent d'aujourd'hui. Bien sûr, nous décorions un sapin mais juste le soir du réveillon, nous n'avions pas autant de décorations mais nous faisons des boules avec du coton et nous les déposons au milieu du sapin et nous mettions aussi des bougies sur les branches.

-Et après, vous faisiez un grand repas comme nous faisons aujourd'hui avec plein de bonnes choses à manger ?

-Non, tu sais c'était la guerre. Dans ma famille, nous allions à pied à la messe de Noël à minuit,

nous chantions et en rentrant nous mangions quelques gaufres ou des beignets.

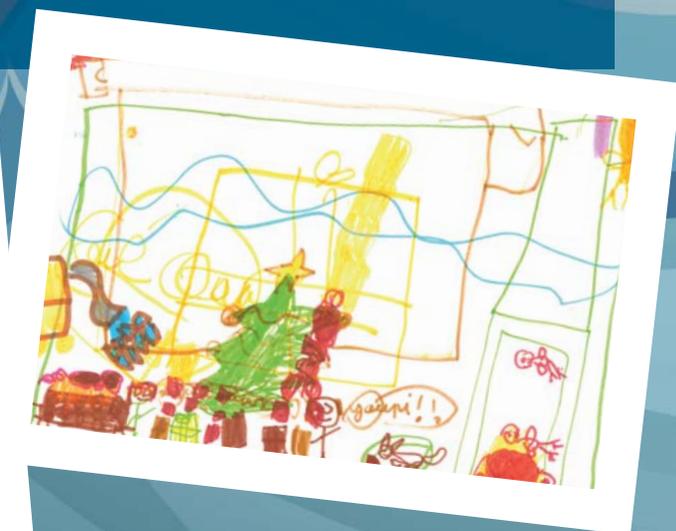
-Et le matin, tu avais hâte d'ouvrir tes cadeaux ?

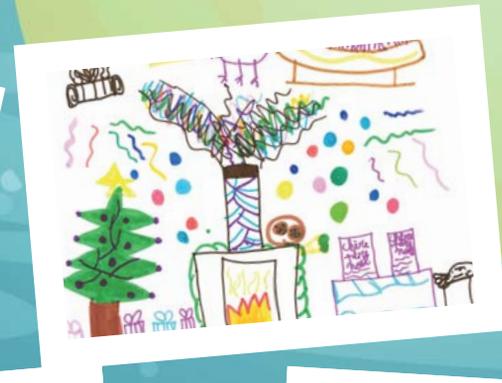
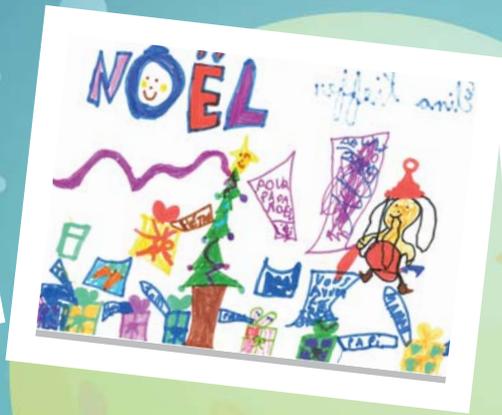
-Oh là-là, nous n'avions pas de cadeaux ou très peu, certains avaient un livre, des mandarines.

-Et bien c'est triste tout ça mamie....

-Mais non mon enfant, c'était un beau jour pour nous, nous étions en famille comme aujourd'hui et nous étions heureux et fébriles à l'approche de ce jour.

-Nous aussi nous sommes impatients, heureux, joyeux, excités parce que pour nous Noël ce sont les cadeaux, la musique, les chocolats, la rencontre, les lumières, la beauté.





Nos vœux pour l'an prochain

Chanson Sur l'air de « mon beau sapin »

Pour l'an prochain, nous vous souhaitons tout le bonheur du monde,

Une bonne santé, de l'amitié, la paix pour tout le monde entier, un toit pour tous et du travail, nous vous chantons bonne année.

Pour l'an prochain, nous vous souhaitons tout le bonheur du monde,

De tendre la main aux gens blessés, que chacun trouve sur son chemin de l'amour et du soutien chaque fois qu'il en a besoin.

Pour l'an prochain, nous vous souhaitons tout le bonheur du monde,

Dans votre cœur de la chaleur, dans votre vie plein de bonheur, de la confiance et de la chance, de profiter de chaque instant.

Pour l'an prochain, voici nos vœux adressés au monde entier,

Que les enfants de la planète aient à manger dans leur assiette, qu'il n'y ait plus autant de guerres, de catastrophes ni de misère.

Gisèle, Colette, Andrée, Colette, Chantal, Mélusine, Jeanne, Emma, Adélaïde, Axelle, Mateo, Olivier, Elina, Lizéa, Julia.



En 2017, 70^e anniversaire du Foyer Rural

Et pour ce faire, des nouveautés ont été proposées :

- **En février**, les trompes de chasse de la « St Hubert Lédonienne » accompagnées des « voix de la Seille » de la chorale de Voiteur ont résonné dans le chœur de l'église et des spectateurs.

- **Le 20 mai**, pour sa 2^{ème} édition, le Ruff'estival accueillait des artistes divers, avec en vedette le groupe Karpatt. Le son était bon, les prestations remarquables et l'atmosphère bon enfant.

- **En août**, malgré les exigences préfectorales relatives au déplacement de dernière minute du pas de tir, la Kermesse s'est bien déroulée. 4000 personnes ont assisté à un feu d'artifice gigantesque.

- **Novembre**, au lendemain du concours de belote, nous avons collaboré avec la Médiathèque de Commenailles dans sa proposition de Bal Folk.

En 2018, notre association organisera une dizaine de manifestations :

▪ Le Loto du 6 janvier à la salle des fêtes de Bletterans animée par notre pro Jérôme Vuillaumier.

▪ Le lendemain, nous partagerons avec nos aînés la galette des rois.

▪ Le 10 février, les enfants défilent déguisés dans les rues du village pour le carnaval. Un goûter sera offert à la suite de la parade.

▪ Le soir même, la troupe de « l'Initiative Desnoise » présentera deux nouvelles pièces de théâtre jouées comme chaque année avec une justesse inégalée.

▪ Le programme du Ruff'estival, prévu le 26 mai, avance crescendo. Notre chef d'orchestre, passionné de festivals, Romain Bonnet, le prépare tambour battant.

▪ Nous prévoyons également, en juin, une sortie pour petits et grands au parc de Nigloland.

▪ Le 12 août, c'est le jour de la Kermesse. Cette année, avec la municipalité, nous avons anticipé en proposant dès octobre un lieu de tir plus proche du champ de foire, validé par la Préfecture. Nous vous réservons quelques surprises qui égaieront cet après-midi dominical.

▪ Le 3^{ème} dimanche de septembre, le vide-greniers, très prisé, attendra un ciel clémente.

▪ Septembre c'est aussi le mois du renouvellement du CA du foyer et des remerciements.

▪ N'oublions pas la soirée moules-frites dont les recettes et dons sont reversés au profit de l'AFM.

En parallèle, le Foyer Rural, propose des activités culturelles et sportives hebdomadaires:

▪ Une équipe renouvelée de cinq personnes s'emploie à accueillir les lecteurs de la bibliothèque.

▪ Chaque mardi de 14h à 16h, Géraldine Méar rassemble à la salle des associations une quinzaine de joueurs (tous jeux) en toute convivialité.

▪ Des cours de Piloxing, zumba, step/fitness, gymnastique et strong by zumba sont dispensés par Florence Cabaud (contacter Isabelle Fachinetti).

Ces moments de partage associatif de la culture, du sport et du jeu apportent des échanges dynamiques entre tous importants dans un village.

Un grand merci à la Mairie pour sa présence et sa bienveillance et avec qui nous travaillons au sein de la commission culture.

Nous félicitons tous les bénévoles sans lesquels nous ne pourrions pas honorer notre adage « Aimer et animer notre village ».

Nous tenons à rendre hommage à notre amie Monique Taryné qui nous a quittés trop tôt et avec qui nous avons partagé de merveilleux moments.

*Pour le Foyer Rural,
Alain LAPLAGNE*





Nos artisans



Et des gaufres avec le sourire



La bibliothèque du Foyer rural en questions

Où ?

A côté de l'école maternelle.

Quand ?

Ouverture deux fois par semaine :

- le lundi de 16h30 à 18h

- le mardi de 13h30 à 15h

Comment ?

Par emprunt et échanges souvent passionnés.

Avec qui ?

Les cinq Dames qui la font vivre :

- Andrée Prin

- Catherine Bertin

- Angèle Jouille

- Yveline Rousset

- Mireille Thouvenot

Remise en question ?

Non ! Parce qu'elle continue d'ouvrir ses portes en dépit ou mieux même à côté des 4 médiathèques de la communauté de communes. Elle a ses livres : variés, nombreux ; son public adulte et plus jeune, sa proximité.

Elle est animée et fréquentée.

Elle noue un beau partenariat avec les classes de l'école.

Elle est fondamentale pour donner aux petits le goût de la lecture.

Beaucoup de raisons pour la garder, la soigner, la développer...

Et, un grand merci à vous Mesdames, les 5 mousquetaires du livre.



Les P'tits Ruffeysiens



« Les P'tits Ruffeysiens » est l'association de parents d'élève désireuse de rassembler les parents de l'école publique maternelle et élémentaire de Ruffey sur Seille.

Notre association a pour but d'organiser, en collaboration avec les enseignants, des manifestations et des ventes destinées à subventionner différents projets d'école (spectacles, sorties scolaires, matériels...).

C'est grâce à la volonté et à l'investissement de bénévoles, que cette association existe. Même si vous avez peu de temps, vous serez les bienvenus !

Même si vous ne pouvez participer de manière directe, vous pouvez le faire de manière indirecte en relayant nos manifestations auprès de votre famille et vos amis...

Les événements organisés cette année sont :

- Le 4 novembre 2017 : Morbiflette d'Halloween
- Le 16 décembre 2017 : Marché de Noël

- En mars : Vente de stylos

- En avril : Tombola de Pâques

- Dates à définir : Loto des enfants, Vide grenier, Repas de fin d'année.

Vous pouvez nous retrouver sur facebook sur la page « Les petits Ruffeysiens ».

A bientôt !

« Chants d'Etoile »

Un vieux rêve, les rencontres de la vie, ma passion pour les mots et la chanson depuis toujours, et... mon premier festival de Barjac en 2013, haut lieu de la chanson francophone.

Ce sont tous ces éléments qui ont créé l'alchimie et c'est avec quelques passionnés, qu'est née, en 2015, l'association « Chants d'Etoile ». Elle a pour but de promouvoir la belle chanson, de faire découvrir les artistes poètes, de faire découvrir, autrement, le spectacle vivant ; une autre forme de culture, un autre engagement... Pari réussi en 2017 avec Laurent Berger, Michel Boutet, Jean Duino. Nous voulons remercier très chaleureusement la municipalité qui nous a permis de pérenniser mon rêve.

Pour la petite histoire, Elise qui a 12 ans aujourd'hui est venue à tous les concerts depuis 2014, et est repartie avec son cd dédié des étoiles plein les yeux...

Un bonheur qui ne s'invente pas.

Programmation pour 2018 :

- ERIC FRASIAK : « Sous mon chapeau » le 21 Avril à 20H30
- NATASHA BEZRICHE: concert de soutien à l'association : « Dames brunes » en hommage à BARBARA. Le 30 Septembre à 16h30
- GOVRACHE : Le Samedi 10 Novembre à 20h30





La Grange

A Ruffey, La Grange a trouvé une deuxième jeunesse en accueillant des spectacles variés (groupes musicaux, chanteurs...) une fois par mois du printemps à l'automne depuis septembre 2014.

L'ambiance est conviviale et, de spectacle en spectacle, La Grange a trouvé un public de fidèles inconditionnels mais aussi d'amateurs avertis.

L'entrée est libre. Les artistes sont rétribués « au chapeau ». Une petite part de la recette est convertie en un buffet et quelques produits locaux que nous partageons ensemble en fin de soirée. La proximité des artistes et la chaleur de la Grange contribuent à la réussite de nos soirées de partage.

L'équipe de La Grange

Quand cette porte s'ouvre le spectacle commence...

Les artistes séduits par l'ambiance de La Grange proposent régulièrement leurs programmes.

En 2018 :

21 avril : Red Barn, musique blue grass

2 juin : Alicante, groupe folk

7 juillet : le Marvelous Quartet, musique et chant jazz

samedi 1er septembre : Terra Incognita, contes et musique

samedi 29 septembre : Soirée théâtrale avec Christian Pageault

Le succès de La Grange nous oblige cette année encore à une précaution : il est indispensable de retenir sa place au 03 84 85 02 22 ou au 06 82 79 08 91 ou 06 84 16 15 94 lagrangeruffey@orange.fr
La Grange à Ruffey sur Seille, 248, Rue d'Oisenans



Le Guidon Bletteranois



C'est une association voisine mais que Ruffey fréquente souvent avec passion. Forte de ses 110 licenciés, cette association de cyclistes jurassiens peut-être fière des résultats obtenus durant l'année 2017.

Année 2017 que l'on peut qualifier de mémorable tant ils ont pédalé et brillé dans tous les domaines et sur tous les

lieux de compétition : une 5ème place au trophée de France des jeunes pistards (à St. Etienne), une 1ère place au championnat de Bourgogne-Franche-Comté, une 1ère place au challenge régional.

Et où s'est déroulée la course qui a consacré le club champion régional ? à Ruffey sur Seille les 3 et 4 juin. « ça y est, nous l'avons fait ! » a commenté avec

bonheur le président Roger Chevalier.

De nombreux efforts, une organisation quasiment parfaite, les bénévoles sur le terrain, les cyclistes sur leur vélo ont contribué à un juste couronnement.

Et puis, 3 jeunes du Guidon (les seuls jurassiens) sont qualifiés aux championnats de France. Et puis encore, une victoire à l'épreuve nationale à Cussey ; d'autres au championnat du jura de cyclo-cross. Quel palmarès pour l'équipe cadet-juniors en particulier !

Mais ce constat est à expliquer par l'engagement pédagogique remarquable du président Roger et des adultes qui l'entourent ; lesquels avec persévérance et par tous les temps initient les jeunes aux efforts et aux plaisirs du vélo.

Et les moins jeunes s'épanouissent dans les exploits au sein du groupe cyclo porté par Jean François Baeza.

Un grand merci de la municipalité, des parents, des enfants de Ruffey au Guidon pour l'encadrement de ses enfants, de ses ados lors des TAP ou lors des entraînements. Un grand merci pour ce partenariat des plus positifs.





L'amicale pour le don de sang bénévole du canton de Bletterans

En 2018, six collectes de sang total auront lieu à la salle des fêtes de Bletterans, de 15h30 à 19h30 :

- le jeudi 15 février
- le jeudi 19 avril
- le jeudi 28 juin
- le jeudi 30 août
- le jeudi 25 octobre
- le jeudi 27 décembre

Chaque mois, plus particulièrement, une collecte de plasma est réalisée à Bletterans.

En France, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner... L'amicale des donneurs de sang de Bletterans remercie les 1135 donneurs de cette année 2017, et tout particulièrement les 56 primo donneurs.

L'amicale encourage votre mobilisation vous qui avez la chance de pouvoir redonner la vie à ceux qui sont affaiblis. Aujourd'hui vous pouvez donner, demain vous deviendrez peut-être receveur et votre vision du don du sang deviendra alors totalement différente !



Bravo à Ruffey où 200 brioches ont été vendues. L'opération nationale, menée du 2 au 7 octobre 2017 par l'APEI du Jura (Association de parents et amis de personnes handicapées mentales) est relayée sur Ruffey par une équipe de 9 bénévoles. Au total 1045 euros ont été récoltés, dont 45 euros de dons.

En 2016, le bénéfice réalisé au niveau du Jura s'est élevé à 94 828 euros. Il a permis la réfection des locaux de l'IME de Perrigny, le financement des nouveaux locaux de l'ESAT – Etablissement de Service et d'Aide par le Travail (ex CAT) à Lons le saunier.

Merci à tous et à l'année prochaine !

L'aire de grand passage : suite ...

Le 7 août 2017 le tribunal administratif de Besançon donnait raison et rendait justice au village de Ruffey sur deux points litigieux l'opposant à la ville de Lons Le Saunier et à ECLA.

Sur une zone humide, dans la forêt dite « en Troussant » les travaux d'aménagement réalisés sans autorisation, sans concertation (10 000 m³ de remblais déposés sur les carex) ne pouvaient pas se poursuivre.

Cependant à l'issue des deux mois autorisés, ECLA et la ville de Lons interjetaient appel auprès de la cour de Nancy. Le combat de Goliath contre le petit David continue...



La Forêt

Ventes de bois : plusieurs lots de bois d'œuvre ont été vendus après façonnage et débardage :

Situation	Essences	Volume	Prix de vente	Prix / m3	Acheteur
Les Rouchons Parcelle 37	36 Chênes 3 Divers	122 m3	24 966 €	200 €	Ets MARSOLAT 70 VELESMES
Les Rouchons Parcelle 30	67 Hêtres 13 Charmes	132 m3	8 029 €	61 €	COMAS Frères 71 SAGY
Le Couvent Parcelle 9	43 Chênes	94 m3	15 107 €	160 €	Parquets PROTAT 71 ST GENGOUX de SCISSE
Le Couvent Parcelle 9	18 Frênes	23 m3	1 209 €	53 €	BROCHET Frères 39 CHAMBLAY
Le Couvent Parcelle 9	28 Divers	33 m3	1 645 €	50 €	SIBC 39 St GERMAIN en MONTAGNE
TOTAL		404 m3	50 956 €		

Depuis cette année, c'est un groupe de la commission forêt qui réalise le cubage des bois ; cela a représenté une économie de 744 € en 2017. Le chêne se commercialise toujours bien. Les autres essences - hêtre, frêne, merisier - qui ont connu chacune leur belle époque, continuent de se vendre à bas prix.

Début 2018, ce seront les chênes de la parcelle 30 aux Rouchons et les chênes, les chênes rouge et les hêtres de la parcelle 10 du Troussant qui seront vendus.

Affouage :

La demande a un peu repris cette année : 34 inscriptions pour les parcelles 27 et

34 contre 24 l'année dernière.

Il reste du bois disponible sous forme de branchages tant en Troussant qu'aux Rouchons.

Travaux forestiers :

Les travaux de plantation de la parcelle 3 ont été réalisés la saison dernière (4 500 plants de chênes rouge et châtaigniers) sur une surface de 3 ha.

La sécheresse de 2017 a eu raison de cette plantation : le taux de reprise n'a atteint que 50 % et encore avec ceux qui sont repartis du pied. La garantie de reprise étant de 80 %, de nouveaux plants seront installés cet hiver sans frais pour la commune.

Les autres travaux ont consisté en des entretiens de plantations réalisées ces dernières années : en chênes sur les parcelles 2, 5 et 25 à Bard et en hêtres sur la parcelle 21 aux Rouchons.

Au total, ces travaux ont représenté une dépense de 19 844 € HT.

Il faut ajouter à ce montant les frais de gardiennage ONF pour 2577 euros, les frais de contribution à l'hectare pour 620 euros et les frais de débardage et d'abattage pour 3122 euros.



L'ACCA

L'ACCA de Ruffey-sur-Seille compte dans ses rangs 51 chasseurs cette année. Sur le plan chasse, nous constatons que la population de chevreuils reste stable après les prélèvements (hormis aux Rouchons). En revanche, les lièvres semblent en diminution sur notre territoire. Nous avons donc décidé de faire une fermeture anticipée pour cette espèce. Quant aux sangliers, la population est en augmentation dans le Jura. A ce jour, 4 sangliers ont été prélevés sur Ruffey. Et toujours un vif merci aux membres de l'Acca pour leur engagement dans le nettoyage de la forêt.



SECRETARIAT DE MAIRIE

Secrétaire : Alain BONNIN

Tél. : 03 84 85 03 35

Fax : 03 84 85 05 17

Site internet : ruffeysurseille.fr

E-mail : mairie.ruffey@wanadoo.fr

Ouverture au public :

Mardi et vendredi : de 17 à 19 h

Mercredi et jeudi : de 10 à 12 h

A 16 ANS, PENSEZ A VOUS FAIRE RECENSER

C'est obligatoire, à 16 ans, garçons et filles doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Ceci doit se faire dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

La Mairie remet alors une attestation de recensement au jeune qui devra la conserver précieusement. En effet il ne pourra être délivré de duplicata de cette attestation.

Cette attestation sera réclamée lorsque le jeune voudra s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée. Ces données faciliteront par ailleurs l'inscription d'office sur la liste

électorale à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

CARTES D'IDENTITE

désormais à Bletterans

ou Lons le Saunier! Se munir

- de 2 photos d'identité agréées et récentes,
- 1 copie de l'acte de naissance ou carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans,
- 1 pièce justificative de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou autre)

• Ancienne carte d'identité (en cas de renouvellement),

Se présenter en Mairie de Bletterans pour prise d'empreinte.

Autorisation parentale obligatoire pour personne mineure.

Validité : 15 ans pour les cartes établies depuis le 1er janvier 2014.

Délai d'obtention : 2 à 3 semaines.

Coût : gratuit (sauf 25 € en cas de perte de l'ancienne carte sécurisée).

PASSEPORT A BLETTERANS

Uniquement sur rendez-vous à la Mairie de Bletterans ou de Lons le Saunier.

Se munir de

- la copie intégrale de l'acte de naissance ou carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans ou ancien passeport,
- 2 photos d'identité,
- Timbres fiscaux
- Preuve de nationalité française
- Justificatif de domicile

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Bacs gris : tous les vendredis à partir de 5 h

Bacs bleus les vendredis des semaines impaires à partir de 5 h.

Déchetterie de Bletterans : ouverte tous les après-midi du mardi au samedi de 13 h 30 à 17 h 30

Le bac à verre et le collecteur d'habits (et petite maroquinerie) se trouvent sur le parking du cimetière.

Vous les trouverez sur le site internet de la commune <http://ruffeysurseille.fr>



PREFET DU JURA

RAA 39-2019.06.18.004

Arrêté n° 2019.06.18.004
réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura

PEUT-ON BRULER DES DECHETS VERTS ?

Nouvel arrêté préfectoral réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura.

Un particulier n'a plus le droit de brûler ses déchets verts qui sont considérés comme des déchets ménagers et assimilés dont le brûlage est interdit

Concernant les agriculteurs : les déchets verts sont considérés différemment. Ils sont soumis à des règles d'éco-conditionnalité dans le cadre de la PAC, et peuvent avoir des mesures agro-environnementales restrictives concernant le brûlage des résidus agricoles. Ce sont les services contrôleurs qui peuvent constater l'irrégularité et entamer une procédure administrative infligeant des pénalités financières à l'auteur.

Civilité

RAPPEL : Bruits de voisinage

Article 6 du décret préfectoral du 13 mars 2012 : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- les jours de semaine : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h.
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

POUBELLES

Pour des raisons de sécurité mais aussi d'esthétique, il est demandé aux habitants de ranger leurs poubelles, de les nettoyer et, en aucun cas de les laisser sur le domaine public.

A rappeler que ces conteneurs sont sous la responsabilité des habitants et que leur destruction, pour quelque cause que ce soit, entraîne leur remplacement, par le Sictom, aux frais du propriétaire (ou du locataire). Le prix des conteneurs est de 26.72 € pour les bacs de 120 l et de 28.14 € pour les bacs de 240 l.

BANDES ENHERBÉES

Les agriculteurs sont tenus de laisser une bande enherbée de 5 m le long des cours d'eau (selon un classement établi par la DDT, qu'il s'agisse de cours d'eau permanents ou temporaires). Ceci pour permettre aux « intrants » des zones cultivées d'être filtrés et de se retrouver à moindre dose dans la nappe qui nous alimente en eau potable.

Ces bandes enherbées restent toutefois des terrains agricoles et non pas des friches ; il y a d'ailleurs une obligation d'entretien.

Il faut donc les respecter comme les autres terrains et, en particulier, ne pas y circuler en véhicule motorisé. Une telle pratique est d'ailleurs répréhensible au titre de l'environnement.

DECHETS CANINS

Ils sont interdits dans les espaces verts et tout espace public.

Munissez-vous d'un sac plastique pour les ramasser.

Pour cette année, voici 2 mariages et 10 naissances dont 7 garçons !

MARIAGES

Cécile Louise Marie GIROD
Et Hervé François MONSARRAT
 Célébré le 10 juin 2017



Valérie RADDA
Et Manuel VENTURA
 Célébré le 19 août 2017



NAISSANCES

Juliette Marie Brigitte PERRIN
 Née le 12 février 2017 à Lons le Saunier

Valentin Louis Adrien BERNARDOT
 Né le 14 mars 2017 à Lons le Saunier

Marius Michel Claude LAGRANGE
 Né le 20 juin 2017 à Lons le Saunier

Gabrielle BARAN
 Née le 24 juin 2017 à Lons le Saunier

Adriano BENTO
 Né le 22 août 2017 à Lons le Saunier

Épauline LAMAQUE-PETRE
 Née le 26 août 2017 à Lons le Saunier

Timéo ARBOGAST
 Né le 01 septembre 2017
 à Lons le Saunier

Nathan Nicolas REBOUILLAT VANNIER
 Née le 23 septembre 2017
 à Lons le Saunier

Kélio Paul PUTIGNY
 Né le 05 novembre 2017
 à Lons le Saunier

Martin BOURDY
 Né le 10 décembre 2017
 à Lons le Saunier



*Baptême Républicain de Léni,
 petit fils d'Alain Bonnin*

DECES

Eliane Paule Yvonne JOURD'HUI (70 ans) Epouse MARTIN
 Le 01 janvier 2017 à Lons le Saunier

Georgette Lucie Marie BŒUF (87 ans) Veuve DUVERNET
 Le 08 janvier 2017 à Ruffey Sur Seille

Armande Isabelle PIOTELAT (97 ans) Veuve BUCLET
 Le 21 janvier 2017 à Pierre-Bénite (Rhône)

Jeanne Louis COLLET (102 ans) Veuve ARVET-THOUVET
 Le 06 mars 2017 à Ruffey Sur Seille

Maurice RAMEAUX (89 ans)
 Le 28 mai 2017 à Ruffey Sur Seille

Suzanne Germaine UNY (106 ans) Veuve GUILLEMIN
 Le 24 juin 2017 à Lons le Saunier

Monique Marie Louise ROUSSET (72 ans) Epouse TARYNÉ
 LE 11 octobre 2017 à Besançon (Doubs)

Joël Gabriel Germain RENARD (58 ans)
 Le 25 novembre 2017 à Lons le Saunier

Les Ruffeysiens décédés en cours d'année, non domiciliés dans la Commune :

Ernest Paul BŒUF (81 ans)
 Le 17 août 2017 à Montignargues (Gard)

Lucien BERT (82 ans)
 Le 15 octobre 2017 à Valsuran (Jura)

Odette Yvette JEANDOT (91 ans) Epouse PROST-A-LA-DENISE
 Le 19 décembre 2017 à Lyon (3ème)

PERMIS DE CONSTRUIRE Accordés en 2017

Daniel BONNOT : extension pavillon d'habitation et modification ouvertures sur pavillon existant

Frédéric SORGUE : création d'une véranda

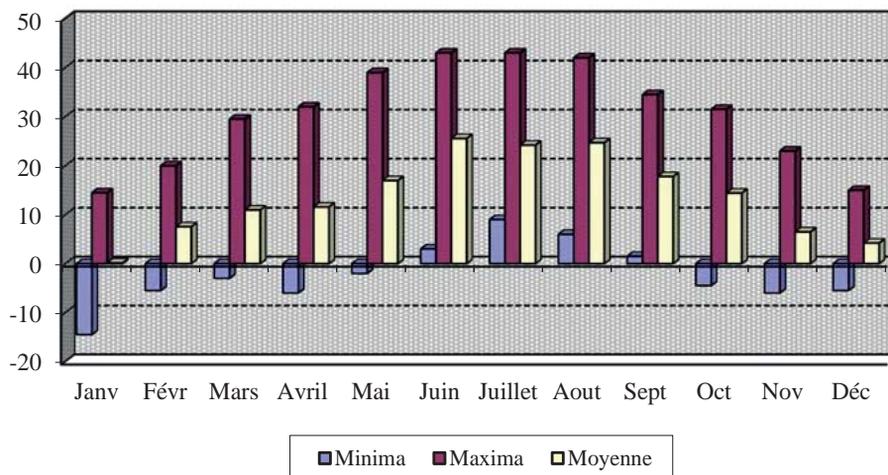
Flavien et Elodie PLATRET : transformation garage en 2 chambres et extension comprenant 1 cellier et 1 garage



RUFFEY...MÉTÉO

TEMPÉRATURES

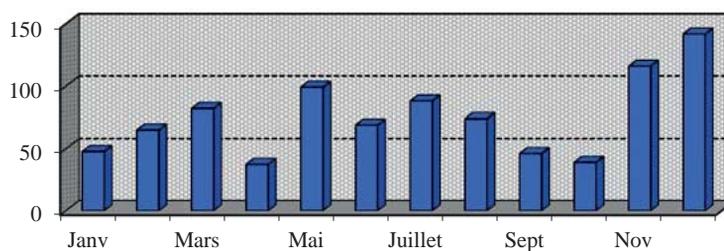
	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
Minima	-14,5	-5,5	-3	-6	-2	3	9	6	1,5	-4,5	-6	-5,5	-14,5
Maxima	14,5	20	29,5	32	39	43	43	42	34,5	31,5	23	15	43
Moyenne	0,14	7,55	10,97	11,58	16,98	25,55	24,2	24,7	17,8	14,43	6,5	4,2	13,71



PRECIPITATIONS

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Octob	Nov	Déc	Année
Pluie (mm)	47,7	65	81,9	37,4	99	68,9	88	73,9	46,1	39	115,9	141,8	904,6
Jours de Pluie	5	9	10	5	10	8	11	7	11	9	12	16	113

Pluie (mm)



L'année 2017 a été particulièrement sèche avec une moyenne de précipitations de 905 mm. A titre de comparaison, la moyenne pour 2016 était de 1312 mm. La moyenne sur 30 ans (de 1975 à 2005) est de 1127 mm.

C'est aussi une nouvelle année aux températures élevées avec 13,71°C de moyenne. Seules 2015 (13,77°), 2014 (14,06°) et bien sûr 2003 (14,56°) ont dépassé 2017.

Où sommes nous ?



BULLETTIN MUNICIPAL
410 exemplaires
Publication : Evelyne Petit
Conception : Bilboquet - Le Deschaux - 06 99 29 63 45
Impression : Imprimerie Guinard - Pierre-de-Bresse

